Les Breves Baincthunoises

BULLETIN MUNICIPAL DE DÉCEMBRE 2016

Les rendez-vous de Décembre

Dimanche 4 décembre : Marché de Noël

Dimanche 4 décembre, de 10 h à 18 h, l'Association des Amis de Baincthun organise son traditionnel marché de Noël, salles polyvalente et d'activités.

De nombreux stands seront à découvrir dans le domaine de la décoration ou de l'alimentaire....(puddings, bijoux, tableaux, etc...). Pour les enfants, visite de Saint-Nicolas à 15 h.



Sur place, petite restauration, vin chaud et boissons diverses.

Samedi 17 décembre : Colis de Noël



La distribution des colis de Noël aux personnes âgées aura lieu le samedi 17 décembre, de 10 h à 12 h, dans la salle des fêtes ou à domicile à partir de 14 h 30 par les membres du Conseil municipal et du C.C.A.S.

Samedi 10 décembre : Passage du Père Noël

La municipalité et l'association des Amis de Baincthun convient les enfants de la commune scolarisés à Baincthun ou inscrits préalablement en mairie au spectacle de Noël intitulé «Embarquez dans un monde magique», qui se déroulera le samedi 10 décembre à 14 heures, salle polyvalente.

Laissez-vous surprendre par ce spectacle féérique. Avec l'aide de tous ses amis des plus beaux dessins animés, la fée Lysandra vous fera vivre des moments inoubliables à travers un fabuleux voyage enchanté...

Ces nombreux personnages feront le bonheur des petits et des grands.

Les enfants reprendront en cœur toutes les chansons de Princesses.

Prenez part au rêve en vous laissant embarquer.

Un spectacle d'amitié, d'aventure, plein d'humour et chanté en direct avec la participation des enfants, mais aussi des plus grands.

A l'issue du spectacle, une boisson chaude sera offerte à tous et une brioche sera remise à chaque enfant.

La distribution des jouets se fera aux enfants de la commune uniquement sur présentation du bon « cadeau » remis à chaque enfant à l'école ou par courrier.



Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site officiel www.baincthun.fr - Mail : mairie-de-baincthun@wanadoo.fr

Vie pratique

Permanence d'une conseillère de la Mutuelle Just :

Suite à la réunion de présentation du 15 novembre dernier, la commune a signé une convention avec la mutuelle Just, afin de proposer à tous



les habitants un tarif négocié accessible à tous.

Une conseillère de cette complémentaire santé tiendra une permanence le mercredi 21 décembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, dans la salle des fêtes, afin d'établir aux administrés une étude personnalisée en fonction des garanties souhaitées (sur rendez-vous pris en mairie au 03 21 10 08 50).

Tarif préférentiel à Nausicaà :

Nausicaà et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) invitent tous les habitants de la commune à découvrir ou redécouvrir le Centre



Nausicaá
La Mer est sur Terre
bester flustonat de la Mer
Bodegna/Mer-France

National de la Mer en bénéficiant d'un tarif à prix réduit jusqu'au vendredi 16 décembre inclus. Tarif adulte 8 €€(au lieu de 19 €€, enfant de 3 à 12 ans, 6 € (au lieu de 12.50 €€.



Horaires de la déchetterie

La déchetterie de Saint-Martin Boulogne est ouverte du lundi au samedi de 7 h 45 à 18 h 45 et le dimanche de 8 h à 11 h 45 (fermée tous les jours fériés).

Liste électorale :

Pour pouvoir voter aux prochaines élections présidentielles et législatives, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises auprès du secrétariat de la mairie, jusqu'au vendredi 30 décembre 2016, à 17 heures.



Pour les nouveaux habitants, vous devez faire cette démarche à la mairie de votre nouveau domicile, et de ce fait, la radiation sur les listes électorales de votre ancienne commune de résidence se fera automatiquement (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de votre domicile actuel).

Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr dans la rubrique « élections ».

Date à retenir

Mardi 17 janvier

Cérémonie des vœux

Monsieur Bourgeois, maire de Baincthun et l'ensemble du Conseil municipal présenteront leurs vœux à la population le 17 janvier 2017, à 18 h 30, salle polyvalente.

Les Offices Religieux de décembre

(Jusqu'en février, pas de messe le samedi)

Dimanche 4 :	10 h	Saint Martin La Capelle
Dimanche 11 :	10 h	Saint Martin Baincthun
Dimanche 18 :	10 h	Saint Martin (Messe en Famille) Pernes
Samedi 24 : (Nuit de Noël)	18 h 19 h	Saint Martin La Capelle
Dimanche 25 :	10 h 30	Baincthun



Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois

Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux, Christiane Huyghe.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site officiel www.baincthun.fr - Mail : mairie-de-baincthun@wanadoo.fr